

Versions latines d'Agrégation de Lettres modernes

AELM 2015

Aulu-Gelle, *Les Nuits attiques (Noctes Atticae)*, XV, 22

Version latine

La mascotte du régiment

Quelque part en Hispanie, dans les années 80 avant notre ère. Soldat d'exception, organisateur né, le général romain Sertorius était un meneur d'hommes, qu'il n'hésitait pas à manipuler pour parvenir à ses fins. En voici un exemple demeuré célèbre, qui contribua à faire de lui un héros de légende.

Sertorius, uir acer egregiusque dux et utendi regendique exercitus peritus fuit. Is in temporibus difficillimis et mentiebatur ad milites, si mendacium prodesset, et litteras compositas pro ueris legebat et somnium simulabat et falsas religiones conferebat, si quid istae res eum apud militum animos adiutabant. Illud adeo Sertorii nobile est : cerua alba eximiae pulchritudinis et uiuacissimae celeritatis a Lusitano ei quodam dono data est. Hanc sibi oblatam diuinitus et instinctam Diana numine conloqui secum monereque et docere quae utilia factu essent persuadere omnibus instituit ac, si quid durius uidebatur quod imperandum militibus foret, a cerua esse monitum praedicabat. Id cum dixerat, uniuersi tamquam si deo libentes parebant. Ea cerua quodam die, cum incursio esset hostium nuntiata, festinatione ac tumultu consternata in fugam se prorupit atque in palude proxima delituit et postea requisita perisse creditast¹. Neque multis diebus post inuentam esse ceruam Sertorio nuntiatur. Tum qui² nuntiauerat iussit tacere ac ne cui palam diceret interminatus est praecepitque ut eam postero die repente in eum locum in quo ipse cum amicis esset inmitteret. Admissis deinde amicis postridie uisum sibi esse ait in quiete ceruam quae perisset ad se reuerti et, ut prius consuerat, quod opus esset facto praedicere ; tum seruo quod imperauerat significat, cerua emissa in cubiculum Sertorii introrupit, clamor factus et orta admiratio est.

Aulu-Gelle

¹ Creditast = credita est.

² Tum qui = tum eum qui.

Traduction proposée par le jury :

Sertorius était un esprit affûté et un chef d'élite, également expert en manipulation et en gestion de l'armée. Ce dernier, dans les moments les plus critiques, mentait à ses troupes, si le mensonge pouvait s'avérer utile, lisait comme authentiques des lettres de son invention, feignait d'avoir eu un rêve prémonitoire et rapportait de fausses croyances, si ces ruses lui donnaient quelque emprise sur le moral des troupes. Voici d'ailleurs un stratagème célèbre de Sertorius : un Lusitanien lui fit don d'une biche blanche d'une rare beauté et d'une exceptionnelle vitesse. Il entreprit de persuader tout le monde que cette biche lui avait été offerte par les dieux et que, sous l'inspiration de la puissance céleste de Diane, elle s'entretenait avec lui, le conseillait et l'instruisait de ce qu'il était utile de faire ; de plus, si un ordre à donner aux troupes paraissait trop dur, il proclamait que cela avait été conseillé par la biche. À peine le disait-il que tous lui obéissaient de bon cœur, comme à un dieu. Un jour qu'on avait annoncé une incursion ennemie, la biche en question, effarouchée par le tumulte et l'effervescence, prit brusquement la fuite et se réfugia dans un marais tout proche ; après l'avoir en vain recherchée, on la crut morte. Or voici que, quelques jours plus tard, on annonce à Sertorius que la biche a été retrouvée. Il ordonna alors à l'homme qui lui avait annoncé la nouvelle de garder le silence, lui interdit formellement d'en parler ouvertement à quiconque et lui donna pour mission de lâcher subitement la bête le lendemain à l'endroit où il se trouverait lui-même en compagnie de ses alliés. Puis, le lendemain, après y avoir fait entrer ses alliés, il déclare avoir vu en songe la biche qui était morte lui revenir et lui dicter, comme elle en avait eu auparavant l'habitude, ce qu'il était besoin de faire ; il fait alors signe à l'esclave d'exécuter l'ordre qu'il lui avait donné : une fois relâchée, la biche bondit dans les quartiers de Sertorius et il s'éleva un grand cri d'émerveillement.

Remarques importantes :

- penser à traduire le parfait descriptif latin par un imparfait (*Statura fuit eminenti*) ;
- rappelons, avec Ernout - Thomas (*Syntaxe* §424), que l'ancienne particule enclitique *-que* « sert surtout à unir des mots ou des phrases ayant entre eux un rapport étroit, par exemple des termes formant couple : *domi bellique, senatus populusque Romanus*, – ou de sens voisin : *uis amicitiae concordiaeque* (Cic., Lae. 23), *peto quaeisque* (Cic., Fa. V, 4, 2) » ;
- les *litteras compositas* mentionnées dans le texte ne sont pas ici des lettres « composées avec art » – Sertorius n'est pas Pline le Jeune ! – mais des lettres composées de toutes pièces, c'est-à-dire inventées, d'où ce conseil aux agrégatifs : si le sens indiqué par le Gaffiot pour un adjectif ou un participe parfait passif (ici *compositus, -a, -um*) paraît peu satisfaisant, il est toujours profitable, dans ce cas, de se reporter à l'article traitant du verbe correspondant : ici, *compono, -is, -ere, -posui, -positum*, dont l'ultime rubrique fournissait le sens adéquat (« combiner », « inventer ») ;
- l'animal présente une triple particularité : vif comme l'éclair, il est d'une rare beauté (comme le souligne le double génitif de qualité *eximiae pulchritudinis et uiuacissimae celeritatis*) et blanc de surcroît, peut-être même albinos (*cerua alba*), « une couleur anormale pour cette espèce [...] il s'agit manifestement d'un *monstrum*, d'une de ces naissances prodigieuses qui, chez les Romains comme dans d'autres peuples, comptaient parmi les signes divins les plus forts » (P. Moret et J.- M. Pailler, « Mythes ibériques et mythes romains dans la figure de Sertorius », dans Pallas 60, 2002, p. 119) ;
- il fallait par ailleurs reconnaître, dans la formule *utilia factu*, l'un des supins en *-tu* utilisés en latin comme compléments de certains adjectifs tels que « beau, bon, digne, facile, utile », etc. (voir *Précis* §446 et *Syntaxe* §276) ;
- ne pas confondre *nomen* et *numen*.

Crime passionnel

À Rome, en l'année 58 de notre ère, sous le règne de Néron. Voici le récit que Tacite nous fait de l'affaire Sagitta, qui défraya en son temps la chronique judiciaire.

Per idem tempus, Octavius Sagitta, plebei tribunus, Pontiae mulieris nuptae amore uaecors, ingentibus donis adulterium, et mox ut omitteret maritum, emercatur, suum matrimonium promittens ac nuptias eius pactus. Sed, ubi mulier uacua fuit, nectere moras, aduersam patris uoluntatem causari repertaque spe ditioris coniugis, promissa exuere. Octavius contra modo conqueri, modo minitari, famam perditam, pecuniam exhaustam obtestans, denique salutem, quae sola reliqua esset, arbitrio eius permittens. Ac, postquam spernebatur, noctem unam ad solacium poscit, qua delenitus modum in posterum adhiberet. Statuitur nox et Pontia consiae ancillae custodiam cubiculi mandat. Ille uno cum liberto ferrum ueste occultum infert. Tum, ut adsolet in amore et ira, iurgia, preces, exprobratio, satisfactio, et pars tenebrarum libidini seposita. Ea quasi incensus, nihil metuentem ferro transuerberat et accurrentem ancillam uulnere absterret cubiculoque prorumpit. Postera die, manifesta caedes, haud ambiguus percussor: quippe mansitasse una conuincebatur. Sed libertus suum illud facinus profiteri, se patroni iniurias ultum esse; commoueratque quosdam magnitudine exempli, donec ancilla, ex uulnere refecta, uerum aperuit. Postulatusque apud consules a patre interfectae, postquam tribunatu abierat¹, sententia patrum et lege de sicariis condemnatur.

1. On ne pouvait faire passer un magistrat en jugement qu'à l'expiration de sa charge.

Traduction proposée par le jury :

À la même époque, le tribun de la plèbe Octavius Sagitta, fou d'amour pour Pontia, une femme mariée, au prix de somptueux présents, la pousse à l'adultère et, bientôt, à quitter son mari, en lui promettant le mariage et après en avoir obtenu son consentement. Mais la femme, dès qu'elle fut libre, d'enchaîner les délais, de prétexter l'opposition de son père, et dans l'espoir recouvré d'un plus riche parti, de se dégager de ses promesses. Octavius, en réponse, tantôt de se lamenter, tantôt de menacer, invoquant son honneur bafoué, sa fortune dilapidée, remettant finalement son salut – le seul bien qui lui restait – entre ses mains. Et, comme on le repoussait, il demande en consolation une nuit, une seule, pour s'apaiser et se réfréner à l'avenir. On décide d'une nuit et Pontia confie à une servante dans le secret la garde de sa chambre. Lui, accompagné d'un seul affranchi, y introduit une arme, dissimulée sous ses vêtements. Alors, comme d'habitude dans l'amour et la colère, s'ensuivirent querelles, prières, récriminations, justifications et l'on réserva à la passion une partie des ténèbres. Comme embrasé par la passion, il transperce de son arme la femme sans méfiance, se débarrasse, en la blessant, de la servante qui accourt et se précipite hors de la chambre. Le lendemain, découverte du meurtre, sans aucun doute possible sur l'identité de l'agresseur : il était de fait prouvé qu'il avait souvent passé du temps en sa compagnie. Mais l'affranchi de déclarer que le crime était son œuvre, qu'il avait vengé les torts faits à son patron, et il en avait déjà bouleversé certains par la grandeur de son exemple, quand la servante, remise de sa blessure, révéla la vérité. Traduit en justice devant les consuls par le père de la victime au sortir du tribunat, il est condamné par un jugement des Pères, en vertu de la loi sur l'assassinat.

Remarques importantes :

- On sait que les historiens notamment, « dans leur désir de se constituer un style personnel, éloigné des procédés de la rhétorique banale, ont largement utilisé un type d'énoncé qui s'accordait avec leur goût de l'expression brève, mâle, nerveuse, en même temps qu'avec leur conception dramatique et pittoresque de l'histoire », pour reprendre les termes, toujours actuels, de P. Perrochat, *L'infinitif de narration en latin*, Paris, 1932, p. 77-78 ;
- la *lex Cornelia de sicariis et ueneficis* édictée en l'année 81 avant notre ère consistait en l'interdiction de l'eau et du feu, c'est-à-dire le bannissement et la confiscation des biens (voir notamment Digeste XLVIII, 8, 3, 5) ;
- les anciens rapports : <http://www.education.gouv.fr/cid4927/sujets-des-epreuves-d-admissibilite-et-rapports-des-jurys.html> et <http://www.education.gouv.fr/personnel/siac2/jury/default.htm> ;
- il est inutile, le jour de l'épreuve, de se jeter sur le dictionnaire comme si l'on avait entendu le coup de pistolet du starter : une version en quatre heures relève plutôt de l'épreuve de fond que du sprint. Consacrer le premier quart d'heure à lire tranquillement, plusieurs fois, l'extrait proposé n'a rien de superflu, loin s'en faut : c'est le temps qu'il faut pour se calmer et reprendre ses esprits après l'affolement que génère toujours la découverte du sujet (« Catastrophe, du Tacite ! », « Horreur, je n'y comprends rien du tout ») ; c'est aussi le temps qu'il faut pour découvrir le passage et s'en imprégner peu à peu. Bien des erreurs, grossières, de traduction sont manifestement dues à un défaut de concentration ou à une lecture trop hâtive du texte, qui bloque la compréhension ;
- comme l'écrivait déjà Renaud Viard dans le rapport de concours publié en 2007 « *fabricando faber fit* » : c'est aussi en lisant du latin qu'on devient latiniste.

Les éléments du paratexte doivent en principe éclairer le candidat et lui permettre de commencer à percer quelques-unes des nébulosités de l'extrait qui, à première lecture, se présente souvent comme une masse compacte et obscure. L'auteur, d'abord : « Tacite, ah, un historien... Une page d'histoire, donc, mais de quelle histoire ? Grande ou petite ? » Petite, si l'on en juge d'emblée par les noms propres qui surgissent dans le récit : pas d'empereur, même si l'on a pris soin de préciser que l'histoire se déroule en 58, sous le règne de Néron ; point de grands généraux, ni de consuls, ni de rois étrangers, pas de récit de bataille, ni d'affaire(s) d'État, mais Octavius Sagitta et Pontia – ce sont les tout premiers mots du texte. Mais au fait, quel est son titre ? « Crime passionnel » ; passionnel, c'est-à-dire « dicté par la passion », et quelle passion ? La passion amoureuse, bien sûr, mais laquelle ? Celle, peut-être, qui unit le personnage masculin (*Octavius Sagitta*) au personnage féminin (*Pontiae*) ? Sagitta est impliqué en tout cas, et au premier chef : le paratexte n'évoque-t-il pas « l'affaire Sagitta » ? Une affaire qui, de surcroît, « défraya en son temps la chronique judiciaire » ; un procès, par conséquent... Et quel est le dernier mot du texte ? *Condemnatur*. « Tiens, tiens, une condamnation... Mais qui a été condamné ? Peut-être bien cet Octavius Sagitta mentionné dès les premières lignes ? » Voilà une hypothèse intéressante... à garder en tête pour l'infirmer, ou la confirmer, par la suite. Et entre les deux ? *Adulterium* et *caedes*. Un adultère et un meurtre donc... Mais quels sont donc les autres personnages ? *Maritum*. « Ah, c'est le fameux triangle amoureux ! » Le mari (en arrière-plan), la femme (*Pontiae mulieris nuptae*), l'amant (*Octavius Sagitta ... amore uaecors*). Et puis, qui d'autre ? *Ancilla*, « la servante », *libertus*, « l'affranchi », sans oublier le père (*a patre interfactae*). Une affaire privée, domestique : c'est vraiment de la petite histoire... Ce pourrait

même être de la comédie (ou du vaudeville), si la fin n'en était aussi tragique. On pourrait poursuivre ainsi, de proche en proche, sur le mobile du crime (*libidini*), sur le lieu du crime (*cubiculi*), sur le moment du crime (*nox*), sur l'arme du crime (*ferrum*), etc. Voilà en tout cas grossièrement débrouillé l'écheveau de l'intrigue ; à partir de là, il n'est plus possible de se tromper et c'est à ce petit jeu que les candidats devraient mentalement se livrer dans les premières minutes de l'épreuve. Il faut apprendre à circuler dans le texte, que l'on traduira au fur et à mesure et si, d'aventure, l'on bute sur une difficulté que l'on ne parvient pas à résoudre, on poursuit son chemin sans faiblir : le milieu en éclaire souvent le début, et la fin, le milieu. C'est en parvenant à la fin du récit que les candidats ayant mal identifié la victime du meurtre (la servante, au lieu de sa maîtresse) auraient dû rectifier leur traduction erronée, puisque c'est précisément la servante qui témoigne contre Octavius et son affranchi, une fois remise de sa blessure, et qui fait ainsi basculer le cours de l'affaire.

Pour ce faire, les moins aguerris pourront commencer par l'*Epitome historiae sacrae* de l'abbé Lhomond, ou son *De uiris illustibus urbis Romae*, bien connus des latinistes, enchaîner avec quelques extraits des abréviateurs latins, tels Aurélius Victor (*Livre des Césars*) et le pseudo-Aurélius Victor (*Abrégé des Césars* ; *Origines du peuple romain*), Festus (*Abrégé des hauts faits du peuple romain*), Eutrope (*Abrégé d'histoire romaine*), tous disponibles dans la Collection des Universités de France. Ils pourraient poursuivre avec quelques pages de César (*Guerre des Gaules*, par exemple) et de Cicéron, tirées des *Catilinaires* ou des *Verrines*, pour commencer, puis revenir à des historiens de style plus « complexe » (Tite-Live, Suétone). Du côté de la poésie, les *Métamorphoses* d'Ovide offrent de belles pages abordables, que l'on pourra compléter par l'*Énéide* de Virgile, les *Élégies* de Tibulle, l'une ou l'autre tragédie de Sénèque (*Médée*, *Phèdre*), quelques fables de Phèdre, par exemple. Et pourquoi pas quelques dialogues tirés des comédies de Plaute ou de Térence ? Plusieurs de ces auteurs figurent sur le très utile site de juxtalinéaires de Thierry Liotard, à l'adresse <http://juxta.free.fr>, que nous recommandons à tous de visiter. Nous n'avons mentionné ici que les classiques du genre, accessibles en traduction bilingue, mais le champ de la latinité est immense, de Plaute à nos jours : on peut même écouter du pur latin cicéronien sur la chaîne de radio finlandaise Yle – ce sont les *nuntii Latini* (<http://ohjelmaopas.yle.fi/1-1931339>) – ou lire les actualités dans les *nuntii Bremenses* (<http://www.radiobremen.de/nachrichten/latein/startseite106.html>) en Allemagne et sur *Ephemeris. Nuntii Latini universi* (<http://ephemeris.alcuinus.net/index.php>) en Pologne. Pourquoi ne pas tenter de le pratiquer comme une langue vivante ? Le lexique en est assurément moderne, en rapport avec l'actualité, mais l'apprentissage de la morphologie, parfaitement classique, s'y fera peut-être plus naturellement.

AELM 2013
Properc, *Élégies (Elegiae)*, II, 12

« Portrait de l'Amour »

Le poète justifie l'iconographie traditionnelle de l'Amour.

Quicumque ille fuit, puerum qui pinxit Amorem,
nonne putas miras hunc habuisse manus ?
Is primum uidit sine sensu uiuere amantes
et leuibus curis magna perire bona.
Idem non frustra uentosas addidit alas,
fecit et humano corde uolare deum :
scilicet alterna quoniam iactamur in unda,
nostraque non ullis permanet aura locis.
Et merito hamatis manus est armata sagittis,
et pharetra ex umero Cnosia utroque iacet :
ante ferit quoniam tuti quam cernimus hostem,
nec quisquam ex illo uulnere sanus abit.
In me tela manent, manet et puerilis imago ;
sed certe pennas perdidit ille suas :
euolat heu nostro quoniam de pectore nusquam,
assiduusque meo sanguine bella gerit.
Quid tibi iucundum est siccis habitare medullis ?
Si pudor est, alio traice tela tua !
Intactos isto satius temptare ueneno :
non ego, sed tenuis uapulat umbra mea.
Quam si perdideris, quis erit qui talia cantet
(haec mea Musa leuis gloria magna tua est),
qui caput et digitos et lumina nigra puellae,
et canat ut soleant molliter ire pedes ?

Traduction proposée par le jury :

Celui, quel qu'il fût, qui peignit l'Amour comme un enfant, ne crois-tu pas que son geste fut admirable ? Il vit d'abord que les amants vivent privés de raison, et que pour de légers soucis, de grands biens périssent. Ce n'est pas non plus sans motif qu'il lui ajouta des ailes gonflées par le vent, et qu'il fit voler un dieu dans le cœur de l'homme : c'est qu'il est bien évident que nous sommes ballottés sur les flots en des directions contraires, et que la brise qui nous pousse ne demeure jamais en place. Et c'est à juste titre que sa main est armée de flèches crochues, et qu'un carquois de Cnossos est suspendu à ses deux épaules : c'est en effet qu'il frappe quand nous nous croyons à l'abri, avant que nous ne discernions l'ennemi, et que personne ne sort indemne de cette blessure. En moi ses traits demeurent, comme demeure son image d'enfant ; mais sans doute a-t-il perdu ses ailes : car - hélas ! - il n'est aucun lieu où il s'envole loin de mon cœur, et il est assidu à mener la guerre dans mon sang. Quel plaisir trouves-tu à habiter un cœur desséché ? Si tu as quelque vergogne, va lancer ailleurs tes traits ! Mieux vaut faire tâter ton venin à ceux que tu n'as pas encore touchés : ce n'est pas moi que tu fustiges, seulement l'ombre ténue qui reste de moi. Si tu causes sa perte, qui y aura-t-il pour continuer à chanter comme je le fais (cette muse légère que je cultive fait ta grande gloire), pour chanter la tête, les doigts et les yeux noirs de ma mie, et la douceur de son pas ?

Remarques importantes :

- Cf. les poèmes de Maurice Scève dans *Délie*, dizains XXXVII et XXXVIII ;
- attention aux attributs du C.O.D. ;
- le *topos* du *topos* du *πρῶτος εὐρετής* ;
- les poètes suppriment souvent la préposition devant un ablatif-locatif ;
- attention au *quoniam* explicatif (« c'est que », voire « car ») ;
- les « remous » ;
- *Gnosia* = « la Gnossienne », c'est-à-dire, « Ariane » ou vient de *Gnos(s)ius* ;
- le peuple grec mais un Grec en français, mais *Graecus* dans les deux cas en latin ;
- la traduction de ex umero utroque pose une difficulté de compréhension, car comment un seul carquois peut-il être accroché à l'une et l'autre épaule ? Une solution séduisante est offerte par Lawrence Richardson dans son commentaire aux *Élégies* de Properce (University of Oklahoma Press, 1977, p. 246, je traduis) : « si le texte est correct, il semblerait que Properce ait confondu la ceinture de Vénus (formée de rubans qui s'entrecroisent sur la poitrine), que l'on voit parfois portée par l'Amour, avec les lanières de deux carquois étant chacun suspendu à une épaule. » En tout état de cause, on ne demandait aux candidats que de traduire le texte : ont donc été acceptées par exemple les traductions suivantes : « un carquois de Crète est suspendu à l'une ou l'autre épaule », ou « à ses deux épaules » ;
- rappelons pour conclure que l'on demande aux candidats non pas de commenter le texte, mais bien de traduire son sens obvie ; si un double sens possible se présente, on peut bien entendu essayer de le rendre en français, mais si cela apparaît, comme ici, impossible, il faut s'attacher à rendre le sens qui apparaît le plus évident.

« Alexandre victime d'une hydrocution »

Mediam¹ Cydnus amnis, de quo paulo ante dictum est, interfluit ; et tunc aestas erat, cuius calor non aliam magis quam Ciliciae oram uapore solis accendit, et diei feruidissimum tempus esse cooperat. Puluere simul ac sudore perfusum regem² inuitauit liquor fluminis, ut calidum adhuc corpus ablueret ; itaque, ueste deposita, in conspectu agminis, – decorum quoque futurum ratus, si ostendisset suis leui ac parabili cultu corporis se esse contentum – descendit in flumen. Vixque ingressi subito horrore artus rigere coeperunt ; pallor deinde suffusus est, et totum propemodum corpus uitalis calor liquit. Expiranti similem ministri manu excipiunt, nec satis compotem mentis in tabernaculum deferunt. Ingens sollicitudo et paene iam luctus in castris erat. Flentes querebantur in tanto impetu cursuque rerum omnis aetatis ac memoriae clarissimum regem non in acie saltem, non ab hoste deiectum, sed abluentem aqua corpus ereptum esse et extinctum : ‘instare Dareum³ uictorem antequam uidisset hostem ; sibi easdem terras, quas uictoria peragrassent, repetendas : omnia aut ipsos, aut hostes populatos. Per uastas solitudines, etiam si nemo insequi uelit, euntes fame atque inopia debellari posse’. Rursus in ipsum regem misericordia uersa, illum florem iuuentae, illam uim animi, eundem regem et commilitonem diuelli a se et abrumpi inmemores sui querebantur.

¹ *medium* : comprendre *medium urbem* (il s'agit de la ville de Tarse, en Cilicie).

² *regem* : Alexandre, roi de Macédoine.

³ *Dareus* : Darius, roi de Perse, ennemi d'Alexandre.

Traduction proposée par le jury :

Le Cydnus, dont il a été question un peu plus haut, traverse la ville en son milieu. C'était alors l'été ; nul endroit ne brûle en cette chaude saison comme le rivage de Cilicie sous l'ardeur du soleil ; et le moment de la journée où la chaleur est la plus accablante avait commencé. La limpidité de l'eau invita le roi, recouvert à la fois de poussière et de sueur, à se baigner alors que son corps était encore échauffé ; c'est pourquoi, ayant retiré ses vêtements, sous les yeux de l'armée — il pensait que ce serait aussi un bon exemple s'il montrait aux siens qu'il se contentait de prendre soin de son corps simplement et à peu de frais —, il descendit dans le fleuve. À peine fut-il entré dans l'eau qu'un frisson soudain s'empara de ses membres et qu'ils devinrent rigides ; puis la pâleur l'envahit et la chaleur de la vie abandonna son corps presque entièrement. Semblable à un mourant, ses serviteurs le recueillent dans leurs bras, et le portent à sa tente, à demi conscient. Une angoisse terrible, presque déjà un sentiment de deuil régnaient dans le camp. En larmes, ses hommes déploraient que, alors que le cours des événements se précipitait ainsi, le roi le plus illustre dont les siècles eussent gardé la mémoire leur eût été arraché, se fût éteint, non pas du moins en pleine bataille, non pas fauché par l'ennemi, mais en prenant un bain. Darius s'approchait, victorieux avant d'avoir vu son ennemi; eux, il leur faudrait regagner les mêmes terres qu'ils avaient parcourues en vainqueurs : tout avait été dévasté, soit par eux-mêmes, soit par les ennemis. En traversant ces immenses déserts, même si personne ne décidait de les poursuivre, ils pouvaient être vaincus par la faim et l'absence de ressources. Puis ils reportaient leur pitié sur le roi lui-même et, à l'idée que cette florissante jeunesse, cette force d'âme, ce roi qui était aussi leur compagnon d'armes leur était enlevé, arraché, oublieux de leur propre sort, ils se lamentaient.

Remarques importantes :

- *debellari* : être vaincu.

Conseils généraux

1) La version latine nécessite avant tout, en tant qu'exercice de traduction :

- une bonne connaissance de la morphologie et de la syntaxe latines, mais également du vocabulaire de base ;
- une méthode d'analyse grammaticale rigoureuse ;
- un entraînement régulier à l'exercice de la version ;
- une fréquentation tout aussi régulière des auteurs latins classiques ;
- une connaissance des principaux traits de la civilisation romaine ;
- de la logique et du bon sens, nécessaires non seulement pour comprendre la structure grammaticale de chaque phrase, mais aussi pour faire les bons choix en matière de vocabulaire (et éviter, par exemple, de traduire *ueste* par « veste » dans la phrase 2 ou *tabernaculum* par « tabernacle » dans la phrase 4...).

2) Mais la version latine est aussi un exercice de lecture :

- Lecture du « paratexte », c'est-à-dire de toutes les informations que le jury a souhaité donner aux candidats afin de les aider : le titre, l'introduction quand il y en a une et les éventuelles notes (qui, ici, permettaient de comprendre où se situait l'action et d'éviter toute confusion quant aux forces en présence).

- Lecture du texte à traduire :

- o Lecture globale, dans un premier temps : il est indispensable de commencer par lire le texte deux ou trois fois sans consulter le dictionnaire et sans rien écrire, afin d'en saisir le sens général, le mouvement et le style ; négliger cette étape fondamentale peut conduire à une absence de distance par rapport au texte et susciter contresens, faux sens ou imprécisions.

- o Lecture détaillée, ensuite, pendant laquelle il faut s'attacher à analyser de manière précise les constructions grammaticales mises en œuvre dans le texte, le regard embrassant d'abord la structure d'ensemble de chaque séquence, puis de chaque proposition et de chaque groupe de mots pour se concentrer enfin sur la forme et le sens de chaque mot. Ce mouvement de rapprochement progressif permet de saisir au mieux la logique interne du texte, de comprendre le rôle précis de chacun des mots qui le composent et de rendre avec la plus grande justesse possible toutes ses nuances sémantiques et stylistiques. Il évite aussi, plus prosaïquement, les oubliés et les confusions (par exemple, dans la première phrase, certains ont lu *aetas* pour *aestas*, *dei* pour *diei* ; dans la sixième et la huitième, on a parfois confondu *queror* et *quaero*).

- Lecture du dictionnaire, à laquelle il faut impérativement s'être entraîné avant l'épreuve afin de ne pas perdre, lors de celle-ci, un temps précieux qui doit être essentiellement consacré à l'exercice de la traduction. Quelques conseils à ce sujet :

- o il ne faut ni négliger le dictionnaire (ce qui conduit souvent à des intuitions périlleuses, qu'elles s'appuient ou non sur une filiation réelle entre termes latins et

français) ni tout attendre de lui (au risque de perdre de vue le simple bon sens voire d'oublier le texte lui-même) : il n'est que le complément, certes parfois nécessaire, d'une analyse grammaticale préalable ;

o lors de la recherche d'un mot, on aura intérêt à ne pas s'arrêter trop vite sur tel ou tel article du dictionnaire et à envisager, dans un premier temps, toutes les possibilités, sans oublier que les mots dont un texte latin se compose y sont déclinés ou conjugués, donc y apparaissent en général sous une autre forme que celle que donne le dictionnaire ;

o il faut être attentif au contexte habituel d'usage des mots, toujours indiqué par le Gaffiot (certains mots, ou certaines de leurs acceptations, n'apparaissent qu'en poésie) et aux noms d'écrivains qui accompagnent, sous forme d'abréviations, les différentes significations (rappelons qu'au début du Gaffiot, toutes les abréviations sont expliquées et accompagnées de brèves notices indiquant, entre autres, l'époque de chaque écrivain, ce qui peut d'ailleurs être un moyen de se rafraîchir la mémoire quant à l'auteur du texte à traduire) ;

o et, d'une manière générale, les candidats ne doivent pas oublier que leur dictionnaire comporte divers outils (chronologie, cartes, etc.) qui peuvent leur être utiles.

- Enfin, indispensable relecture finale de la copie, qui permet de remédier à un certain nombre de défauts inacceptables

o propositions alternatives de traduction (qui sont à proscrire absolument, le jury n'ayant pas à choisir à la place du candidat) ;

o commentaires sur la traduction (à bannir également, le texte français proposé par le candidat devant se passer de toute explication) ;

o mots ou expressions illisibles, estropiés, oubliés ou, au contraire, répétés ;

o fautes d'orthographe et de français ;

o phrases agrammaticales ou dénuées de sens.

3) La version latine est également, rappelons-le, un exercice d'écriture. Sans même parler de style (même s'il est évident que le jury apprécie tout particulièrement les copies — et il y en a — associant justesse de la traduction et élégance de l'expression), trop de candidats commettent des fautes inadmissibles pour de futurs professeurs de français : orthographe d'usage, mais aussi conjugaisons incertaines, accords aberrants et corrections de toutes sortes. Se relire en fin d'épreuve permet d'éliminer une partie de ces erreurs ; mais le plus sûr est évidemment de s'assurer, « en amont », que l'on maîtrise les règles fondamentales de l'orthographe et de la grammaire françaises (en particulier, revoir la règle d'accord du participe passé ne peut pas faire de mal).

« Eloge du sage stoïcien » (Cicéron, *De Finibus*, III, 75-76)

Quam grauis uero, quam magnifica, quam constans conficitur persona sapientis ! qui, cum ratio docuerit, quod honestum esset, id esse solum bonum, semper sit necesse est beatus uereque omnia ista nomina possideat, quae irrideri ab imperitis solent. Rectius enim appellabitur rex quam Tarquinius, qui nec se nec suos regere potuit, rectius magister populi (is enim est dictator) quam Sulla, qui trium pestiferorum uitiorum, luxuria, auaritiae, crudelitatis, magister fuit, rectius diues quam Crassus, qui nisi eguisset, numquam Euphraten¹ nulla belli causa transire uoluisset. Recte eius omnia dicentur, qui scit uti solus omnibus, recte etiam pulcher appellabitur (animi enim liniamenta sunt pulchriora quam corporis), recte solus liber nec dominationi cuiusquam parens nec oboediens cupiditati, recte inuictus, cuius etiamsi corpus constringatur, animo tamen uincula inici nulla possint. Nec² expectet ullum tempus aetatis, ut tum denique iudicetur, beatusne fuerit, cum extremum uitae diem morte confecerit, quod ille unus e septem sapientibus, non sapienter, Croesum monuit ; nam si beatus umquam fuisset, beatam uitam usque ad illum a Cyro extractum rogum pertulisset³. Quod si ita est, ut neque quisquam nisi bonus uir et omnes boni beati sint, quid philosophia magis colendum aut quid est uirtute diuinius ?

1) *Euphraten* : accusatif (forme grecque)

2) *nec* (ici) = *neue*

3) Crésus, roi de Lydie réputé pour sa richesse, perdit son royaume au profit de Cyrus, qui le condamna à mort, puis décida in extremis de l'épargner.

Traduction proposée par le jury :

Et certes, qu'il est imposant, qu'il est magnifique, qu'il est constant, le personnage du sage ainsi élaboré ! Celui-ci, une fois que la raison lui aura enseigné qu'il n'y a d'autre bien que l'honnêteté, ne peut faire autrement que d'être toujours heureux et de posséder véritablement tous ces noms que les profanes ont l'habitude de railler. En effet, il méritera qu'on l'appelle roi mieux que Tarquin, qui ne sut être roi ni de lui-même, ni des siens ; il méritera qu'on l'appelle maître du peuple (c'est-à-dire dictateur) mieux que Sylla, qui ne fut le maître que de trois vices déléteres : le goût du luxe, l'avarice et la cruauté ; il méritera qu'on l'appelle riche mieux que Crassus, qui, s'il avait été comblé, n'aurait jamais eu le désir de traverser l'Euphrate sans aucun motif de guerre. Il méritera bien qu'on dise qu'il a tout, lui qui est seul à savoir user de tout. Il méritera même bien qu'on l'appelle beau (car les linéaments de l'âme sont plus beaux que ceux du corps) ; que seul on l'appelle libre, délivré de la domination de quiconque et de l'emprise de la passion ; qu'on l'appelle invincible, car même si son corps est enchaîné, nuls liens ne peuvent pourtant emprisonner son âme. Et il n'a pas à attendre, pour qu'on juge enfin s'il a été heureux, d'avoir atteint l'âge où la mort aura mis un terme au dernier jour de sa vie, comme l'un des sept sages, avec peu de sagesse, le conseilla à Crésus ; car si ce dernier avait jamais été heureux, il aurait jusqu'au bout mené une vie heureuse, y compris jusqu'à ce bûcher élevé pour lui par Cyrus. Si donc il est vrai que personne n'est heureux sinon l'homme de bien, et que tous les hommes de bien sont heureux, y a-t-il rien qu'on doive cultiver davantage que la philosophie ? et y a-t-il rien de plus divin que la vertu ?

Remarques importantes :

- *necesse* peut être suivi directement d'un subjonctif paratactique (« il faut nécessairement que », « il s'ensuit nécessairement que ») (*opus aussi*) ;
- *recte* + verbe (passif) : « mériter de »; *recte uocatur* : « il mérite d'être appelé » ;
- il convient de rendre les parentés étymologiques (*rex/regere*, par exemple) ;
- le jury accepte l'orthographe Sylla et Sulla ;
- attention à *luxuria* et *auaritia* ;
- le surnom de Crassus est *Diues* ;
- « linéaments » : traits caractéristiques.

AELM 2010
Suétone, *Vie de Néron (Vita Neronis)*

Les premières années de Néron

De genitura eius statim multa et formidolosa multis coiectantibus praesagio fuit etiam Domitii patris uox, inter gratulationes amicorum negantis « quicquam ex se et Agrippina nisi detestabile et malo publico nasci potuisse. » Eiusdem futurae infelicitatis signum euidens die lustrico⁽¹⁾ extitit ; nam C. Caesar⁽²⁾, rogante sorore⁽³⁾ ut infanti quod uellet nomen daret, intuens Claudium patrum suum, a quo mox principe Nero adoptatus est, « eius se » dixit « dare », neque ipse serio sed per iocum et aspernante Agrippina, quod tum Claudius inter ludibria aulae erat. Trimulus patrem amisit ; cuius ex parte tertia heres, ne hanc quidem integrum cepit correptis per coheredem Gaium⁽²⁾ uniuersis bonis. Et subinde matre etiam relegata paene inops atque egens apud amitam Lepidam nutritus est sub duobus paedagogis saltatore atque tonsore. Verum Claudio imperium adepto non solum paternas opes recipieruit, sed et Crispi Passieni uitrici sui hereditate ditatus est. Gratia quidem et potentia reuocatae restitutaeque matris usque eo floruit, ut emanaret in uulgas missos a Messalina uxore Claudi, qui eum meridianem, quasi Britannici aemulum, strangularent. Additum fabulae eosdem dracone e puluino se proferente conterritos refugisse. Quae fabula exorta est deprensis in lecto eius circum ceruicalia serpentis exuuuiis ; quas tamen aureae armillae ex uoluntate matris inclusas dextro brachio gestauit aliquandiu ac taedio tandem maternae memoriae abiecit rursusque extremis suis rebus frustra requisit.

⁽¹⁾ Jour où les nouveau-nés, après une cérémonie de purification, recevaient leur nom.

⁽²⁾ Gaius Caesar, ou Gaius désignent tous deux l'empereur Caligula.

⁽³⁾ Agrippine, la mère du nouveau-né.

Traduction proposée par le jury :

Les nombreuses personnes qui, en consultant son horoscope, firent aussitôt mille prédictions terribles virent aussi un présage dans une parole de son père Domitius : celui-ci, tandis que ses amis le félicitaient, affirma que « de lui et d'Agrippine, il n'avait pu naître qu'une chose détestable et destinée à causer le malheur de l'Etat ». Un signe très clair de la triste destinée du même enfant se manifesta le jour de sa purification, car Caligula, tandis que sa sœur lui demandait de donner à l'enfant le nom de son choix, regarda son oncle Claude — celui qui devait peu après devenir empereur et adopter Néron —, et dit qu'il lui donnait le nom de Claude ; lui-même ne parlait pas sérieusement mais en manière de plaisanterie, et Agrippine méprisa cette suggestion, parce que Claude était alors l'objet des plaisanteries de la cour. Agé de trois ans, Néron perdit son père ; héritier du tiers de sa fortune, il ne reçut même pas cette part dans son intégralité, car Caligula, son co-héritier, s'empara de l'ensemble des biens. Et comme immédiatement après, sa mère aussi fut bannie, il fut élevé, quasiment sans ressource et manquant de tout, chez sa tante Lepida, avec deux maîtres pour s'occuper de lui, un danseur et un barbier.

Mais, Claude une fois devenu empereur, non seulement Néron récupéra les biens de son père, mais il s'enrichit également de l'héritage de son beau-père Crispus Passienus. La faveur et la puissance de sa mère, qui avait été rappelée d'exil et rétablie dans ses droits, furent telles que se répandait dans la foule le bruit selon lequel des hommes avaient été envoyés par Messaline, l'épouse de Claude — qui considérait Néron comme un rival de Britannicus —, pour l'étrangler pendant sa sieste. On ajouta à cette légende le fait que ces mêmes hommes s'étaient enfuis, terrorisés par un serpent qui se dressait depuis un coussin. Ce qui fit naître cette légende, c'est qu'on retrouva dans son lit, autour de son oreiller, des peaux de serpent ; ces peaux furent, sur la volonté de sa mère, enchâssées dans un bracelet d'or : Néron le porta au bras droit quelque temps puis enfin, quand le souvenir de sa mère lui devint pénible, il rejeta ce bracelet, et le réclama de nouveau, mais en vain, à la fin de sa vie.

Remarques importantes :

- il faut restituer les possessifs que le latin n'écrit pas (*sa mère*, non *la mère*) ;
- *opes* ≠ *opus* ;
- *extremis suis rebus* : « à la fin de sa vie », « dans ses derniers moments », (« dans ses derniers malheurs »).

AELM 2009
Sénèque, *Lettres à Lucilius (Ad Lucilium)*, LXX

Réflexions sur le suicide

Non est quod existimes magnis tantum uiris hoc robur fuisse quo seruitutis humanae claustra perrumperent ; non est quod iudices hoc fieri nisi a Catone non posse, qui quam ferro non emiserat animam manu extraxit : uilissimae sortis homines ingenti impetu in tutum euaserunt, cumque e commodo mori non licuisset nec ad arbitrium suum instrumenta mortis eligere, obuia quaeque rapuerunt et quae natura non erant noxia ui sua tela fecerunt. Nuper in ludo bestiariorum unus e Germanis, cum ad matutina spectacula pararetur, secessit ad exonerandum corpus : nullum aliud illi dabatur sine custode secretum ; ibi lignum id quod ad emundanda obscena adhaerente spongia positum est totum in gulam farsit et interclusis fauibus spiritum elicit. Hoc fuit morti contumeliam facere. Ita prorsus, parum munde et parum decenter : quid est stultius quam fastidiose mori ? O uirum fortem, o dignum cui fati daretur electio ! Quam fortiter ille gladio usus esset, quam animose in profundam se altitudinem maris aut abscisae rupis inmisisset ! Vnde destitutus inuenit quemadmodum et mortem sibi deberet et telum, ut scias ad moriendum nihil aliud in mora esse quam uelle. Existimetur de facto hominis acerrimi ut cuique uisum erit, dum hoc constet, praferendam esse spurcissimam mortem seruituti mundissimae. Quoniam coepi sordidis exemplis uti, perseuerabo : plus enim a se quisque exiget, si uiderit hanc rem etiam a contemptissimis posse contemni.

Traduction proposée par le jury :

Non, il n'y a pas de raison de considérer qu'il n'y ait que des grands hommes qui aient possédé cette force (d'âme) qui leur permit de briser les chaînes de la servitude humaine. Il n'y a pas de raison d'estimer que Caton soit le seul qui puisse le faire, lui qui arracha avec sa main l'âme qu'il n'avait pu faire expirer avec son épée. Des hommes de la plus basse extraction, avec un effort immense, se refugièrent en lieu sûr et, puisqu'il ne leur avait pas été donné de mourir comme il leur convenait ni de choisir à leur guise les moyens de se donner la mort, ils se saisirent de tout ce qui put leur tomber sous la main et mirent leur énergie à faire d'objets qui, en soi, n'étaient pas dangereux des armes. Récemment, lors d'un jeu qui mettait aux prises les gladiateurs à des bêtes, un Germain, alors qu'on le préparait pour les combats du matin, se retira pour se soulager. On ne lui permettait d'aller dans aucun autre endroit qui fût à l'abri des regards d'un garde. Là, il s'enfonça complètement dans le gosier le bâton qui est y placé avec une éponge accrochée au bout pour nettoyer les excréments et il rendit l'âme, la gorge obstruée. [Mais, diras-tu,] cette attitude revint à faire un affront à la mort ! Oui, tout à fait : de façon bien peu propre et bien peu décente. Mais qu'y aurait-il de plus stupide que de mourir en jouant les délicats ? Ô homme courageux, ô homme qui méritait qu'on lui donnât le choix de son destin ! Avec quel courage cet homme aurait manié l'épée, avec quelle hardiesse il se serait précipité dans un gouffre profond en mer ou au fond d'un ravin, à flanc d'un rocher abrupt ! Abandonné de toutes parts, il trouva le moyen de ne se devoir qu'à lui-même tant la mort que son arme, pour qu'on sache que, pour mourir, rien d'autre ne nous tarde que notre volonté. Que chacun apprécie l'acte de cet homme si impétueux comme bon lui semblera, pourvu que l'on tienne pour avéré qu'il faut préférer la mort la plus immonde à la servitude la plus propre. Puisque j'ai commencé à prendre des exemples triviaux, eh bien ! je vais continuer dans cette voie. Chacun exigera en effet davantage de soi-même s'il constate que même les êtres les plus méprisables peuvent mépriser cette chose qu'est la mort.

Remarques importantes :

- attention aux *homographes* : il est de bonne méthode de s'être fait une liste des principaux (par exemple *mori*, qui vient à la fois de *morior* et de *mos*) ; les fautes d'interprétation sont multiples ;
- *non est quod* : « il n'y a pas de raison que, il n'y a pas lieu de » ;
- le démonstratif *hoc* (accusatif neutre singulier de *his*) remplit une fonction cataphorique (comme le fait le plus souvent *is*) en annonçant une relative déterminative ;
- *quam... animam... = animam quam* ;
- *Vilissimae sortis homines* ne se traduit pas par des « hommes au destin bradé » ou « bon marché » ;
- *bestiarius* désigne « un bestiaire », c'est-à-dire « un gladiateur qui se bat contre des bêtes » ;
- le titre proposé pour la version a amené trop de candidats à vouloir interpréter *ad exonerandum corpus* comme une périphrase pour désigner le suicide, alors qu'il s'agissait d'un euphémisme pour dire « faire ses besoins naturels » ! ;
- *obscena* : « les matières obscènes », c'est-à-dire dans le contexte « les excréments » et non « les parties génitales » ! ;
- Quelle n'a pas été ainsi la surprise du jury de lire que, dans l'Antiquité, les gladiateurs portaient des « cottes de maille en bois » (*sic*) ! Une fois de plus, un peu de bon sens aurait dû empêcher quiconque d'écrire une pareille absurdité ;
- le jury a regretté qu'aucun candidat n'ait pensé à la possibilité de traduire l'indicatif présent est construit avec un adjectif neutre par un conditionnel potentiel : « qu'est-ce qui serait (pourrait être) plus stupide que... ? », au même titre que *potest* signifie souvent « il pourrait » ;
- en français, « ô » ≠ « oh ».

Héroïsme de deux Carthaginois

Au temps où Carthage était maîtresse de la plus grande partie de l'Afrique, elle avait en Cyrène une rivale aussi riche que puissante.

3Ager in medio harenosus, una specie ; neque flumen neque mons erat, qui fi nis eorum discerneret ; quae res eos in magno diurnoque bello inter se habuit. 4Postquam utrimque legiones, item classes saepe fusae fugataeque et alteri alteros aliquantum adtriuierant, ueriti ne mox uictos uictoresque defessos aliis aggrederetur, per indutias sponsonem faciunt uti certo die legati domo profi ciscerentur : quo in loco inter se obuii fuissent, is communis utriusque populi finis haberetur. 5Igitur Carthagine duo fratres missi, quibus nomen Philaenis erat, maturauere iter pergere : Cyrenenses tardius iere. 6Id socordiane an casu acciderit parum cognoui. Ceterum solet in illis locis tempestas haud secus atque in mari retinere : nam ubi per loca aequalia et nuda gignentium uentus coortus harenam humo excitauit, ea, magna ui agitata, ora oculosque implere solet ; ita prospectu impedito morari iter. 7Postquam Cyrenenses aliquanto posteriores se esse uident, et ob rem corruptam domi poenas metuunt, criminari Carthaginiensis ante tempus domo digressos, conturbare rem, denique omnia malle quam uicti abire. 8Sed cum Poeni aliam condicionem, tantummodo aequam, peterent, Graeci¹ optionem Carthaginiensium faciunt ut uel illi, quos fi nis populo suo peterent, ibi uiui obruerentur, uel eadem condicione sese quem in locum uellent processuros. 9Philaeni, condicione probata, seque uitamque suam rei publicae condonauere : ita uiui obruti.

⁽¹⁾ Graeci : Cyrène est une colonie grecque.

Traduction proposée par le jury :

Le territoire entre elles était sablonneux, uniforme ; il n'y avait ni fleuve ni montagne pour déterminer leurs frontières; et cette situation les entraîna dans une guerre sévère et prolongée. Après que de part et d'autre leurs troupes, de même que leurs flottes, furent souvent mises en déroute et en fuite, et que les deux camps se furent l'un l'autre passablement affaiblis, de peur qu'un troisième n'attaquât bientôt vaincus et vainqueurs épuisés, à l'occasion d'une trêve, ils prennent l'engagement qu'en un jour fixé leurs représentants partiraient de chaque ville : l'endroit où ils se seraient rencontrés serait reconnu comme la frontière commune de chacun des deux peuples. Ainsi donc deux frères envoyés de Carthage, qui s'appelaient les Philènes, firent la route très vite mais les Cyrénéens allèrent plus lentement. Légèreté ou accident, je ne le sais pas. Du reste dans ces contrées la tempête, comme sur mer, retarde souvent le trajet: en effet dans des régions uniformes et dépourvues de végétation, lorsque le vent qui s'est levé a soulevé le sable du sol celui-ci, mu par une énorme force, a l'habitude de remplir les yeux et la bouche. Ainsi l'impossibilité de voir empêche d'avancer. Comme les Cyrénéens voient qu'ils sont sensiblement en arrière, et qu'ils craignent une fois revenus chez eux d'être punis pour avoir échoué, ils accusent les Carthaginois d'être partis en avance de chez eux, ils embrouillent l'affaire, en somme ils préfèrent tout plutôt que repartir vaincus. Mais comme les Carthaginois demandaient de fixer une autre condition, qui fut seulement équitable, les Grecs leur proposent l'alternative suivante : soit les Carthaginois seraient enterrés vivants là où ils réclamaient pour leur peuple la frontière, soit en s'appliquant la même règle eux-mêmes avanceraient à l'endroit qu'ils voudraient. Les Philènes, ayant approuvé cette proposition, firent don de leur personne et de leur vie à leur cité: ils furent donc enterrés vivants.

Remarques importantes :

- Une mauvaise lecture de Gaffiot a porté certains candidats à traduire *harenosus* par « montagne de Bétique » (*Hareni, orum*), ou par « étable à porcs » (*hara, ae*). L'erreur provient de ce que Gaffiot ne donne pas le mot *harenosus*, mais le mot *harena* qu'il renvoie à *arena* ;
- *Eos* doit être traduit avec précision, et la référence clarifiée, pour ne pas créer d'ambiguïté (le pronom renvoie aux deux villes).
- les sens du verbe *habeo* restent mal dominés (ici « occasionner, entraîner ») ;
- ne s'agissant pas de Romains, le mot *legiones* ne pouvait pas être traduit par « légions » mais par « troupes » ou « armées » ;
- le sens de *fusae* ici est « mises en déroute » et celui de *fugatae*, « mises en fuite » ;
- notons aussi que le mot *legati* doit être traduit avec exactitude : il s'agit de « délégués », de « représentants », non de « légats » : en français, le mot « légat » s'emploie exclusivement lorsqu'il s'agit d'un représentant du Pape ;
- *haud secus atque* : « non autrement que », « tout comme » ;
- parfois, il ne faut pas hésiter à rajouter des compléments, choisis selon le contexte, pour que le texte devienne pleinement français ;
- *uicti* peut venir de *uinco, ere* ou de *uictus, us* (forme non classique) ;
- avoir rendu l'expression *condicione probata* par « ils conditionnent du bétail » ou *ita uiui obruti* par « ils débordent de vie » restera un des mystères de la version latine...

Pour la petite histoire, ce texte fut jadis donné au baccalauréat en 1908 (*sic transit...*) ; le dictionnaire Gaffiot en donnait d'ailleurs de nombreuses citations, ce qui n'a pas forcément aidé les candidats.

Ainsi voudrions-nous revenir sur les points suivants, qui d'ailleurs se répètent d'année en année.

- Une utilisation du Gaffiot souvent rapide et erronée.

Nous avons pu vérifier une fois de plus que de nombreux candidats lisent les articles du Gaffiot avec rapidité, ce qui provoque des erreurs souvent graves, quelquefois cocasses, ou bien considèrent la proposition du dictionnaire, qui n'est justement qu'une proposition, comme une traduction de référence, qui conduit quelquefois au contresens. Par ailleurs, l'édition actuelle du Gaffiot contient d'ailleurs un certain nombre de cartes, s'y reporter eût permis à de nombreux candidats de situer Cyrène et Carthage, et de comprendre, par exemple, l'ensemble de la première phrase.

Le dictionnaire Gaffiot est un outil d'aide et de vérification, non pas un sésame qui permettrait d'ouvrir toutes les portes du sens, il ne doit jamais être le premier recours : dans un premier temps, le candidat doit toujours s'efforcer de lire, d'analyser et de comprendre le texte avec ses propres forces et ses propres connaissances.

- La maîtrise de la langue suppose une pratique régulière

L'apprentissage du latin, comme de toute langue moderne ou ancienne, demande entraînement et pratique régulière. Les candidats ne peuvent se faire d'illusions, ils n'obtiendront pas une note satisfaisante au concours en attendant l'année de préparation à

l'agrégation pour se (re)mettre au latin. Il n'y a pas d'apprentissage de langue sans lecture de textes variés, entraînement à la version, révision des points de grammaire essentiels. Le jury ne s'interdit aucun type de texte, pourvu qu'il soit dans une langue accessible, et qu'on puisse le décrypter à l'aide d'une analyse rigoureuse. L'entraînement au latin est payant en termes de résultats puisque l'épreuve de latin est l'une de celles dont la moyenne est la plus haute au concours. Ainsi, les candidats qui ont commencé l'étude du latin au début de leurs études supérieures doivent aller au-delà de l'apprentissage grammatical et s'entraîner à la traduction et à la version.

- Les points grammaticaux et lexicaux dolents

Quelques difficultés de langue reviennent d'année en année et ont été l'occasion dans la version de graves fautes ou de regrettables maladresses. Le latin – et notamment celui de Salluste – aime les verbes sous-entendus, il faut en tenir compte, d'autant que dans la traduction française il est nécessaire le plus souvent de les rétablir. Certaines formes communes semblent si ignorées des candidats qu'ils les prennent pour des erreurs d'impression (et le signalent naïvement sur leurs copies), ainsi des formes d'accusatif pluriel des noms parasyllabiques de la 3ème déclinaison en -IS (*finis, Carthaginiensis*) ou des formes de 3e personne du pluriel du parfait en -ERE (*maturavere, iere, condonavere*). La traduction de *res* par « chose » doit être évitée, et dans le texte, il ne pouvait s'agir du mot « événement », puisque la situation durait depuis longtemps.

On conseillera aux candidats de revoir attentivement les déponents, leur conjugaison et leur construction : trop de fautes ont été faites sur *ueriti* ne ou *criminari*. On reverra avec profit la règle des relatifs de liaison, qui semble très souvent ignorée (comme celle de la relative au subjonctif), l'expression du lieu (*domi, domo, humo*, n'ont pas été vus par de très nombreux candidats) et enfin l'usage des pronoms réfléchis quasiment ignoré de la très grande majorité des candidats.

Enfin, systématiquement, nous conseillons aux candidats de relire les règles qui régissent l'interrogative indirecte ou le style indirect. Il est bien rare qu'un texte de version n'en présente pas d'exemple.

- La version est un exercice de langue française

La traduction du texte proposée doit l'être dans un français clair, sans ambiguïtés, et si possible élégant ; nous avons d'ailleurs fortement valorisé les efforts de certains candidats pour proposer des solutions originales aux problèmes de traduction. Trop souvent les candidats proposent un texte lourd, calqué sur le latin, et souvent fautif. Il est inadmissible qu'un candidat à l'agrégation de Lettres modernes écrive * « ils suivèrent », * « ils craignèrent », * « ils veuillassent » sans parler de la singulière graphie * « les grecqs » (rencontrée dans plusieurs copies). Nous rappelons aussi que « après que » en français est suivi de l'indicatif et non du subjonctif et nous suggérons aux candidats de revoir le passé simple, le subjonctif imparfait, l'accord du participe passé, et les règles d'invariabilité du participe présent. Enfin, de nombreuses erreurs sont dues à un survol du Gaffiot, ainsi les mots « cyrénéen » ou « Cyrène » se voient-il transformés en « cylènes », ou « cyrènes », « silènes », ou même « Cythère » ! Les candidats doivent savoir que des points nombreux sont perdus à cause de fautes de français même mineures : accents, ponctuation, majuscules, et ils gagneraient fortement à être un peu plus attentifs dans leur relecture.

AELM 2007
Virgile, Énéide (Aeneis), I, v. 338-366

*Punica regna uides, Tyrios et Agenoris urbem ;
sed fines Libyci, genus intractabile bello.
Imperium Dido Tyria regit urbe projecta,
germanum fugiens. Longa est iniuria, longae
ambages ; sed summa sequar fastigia rerum.
Huic coniunx Sychaeus erat, ditissimus agri
Phoenicum, et magno miserae dilectus amore,
cui pater intactam dederat, primisque iugarat
ominibus. Sed regna Tyri germanus habebat
Pygmalion, scelere ante alios immanior omnes.
Quos inter medius uenit furor. Ille Sychaeum
impius ante aras, atque auri caecus amore,
clam ferro incautum superat, securus amorum
germanae ; factumque diu celauit, et agram,
multa malus simulans, uana spe lusit amantem.
Ipsa sed in somnis inhumati uenit imago
coniugis, ora modis attollens pallida miris,
crudeles aras traiectaque pectora ferro
nudauit, caecumque domus scelus omne retexit.
Tum celerare fugam patriaque excedere suadet,
auxiliumque uiae ueteres tellure recludit
thesauros, ignotum argenti pondus et auri.
His commota fugam Dido sociosque parabat :
conueniunt, quibus aut odium crudele tyranni
aut metus acer erat ; nauis, quae forte paratae,
corripiunt, onerantque auro : portantur auari
Pygmalionis opes pelago ; dux femina facit.
Deuenere locos, ubi nunc ingentia cernis
moenia surgentemque nouae Karthaginis arcem,*

Tu vois ici le royaume [punique](#), les [Tyriens](#) et la ville d'[Agénor](#) ;
mais il s'agit du territoire des [Libyens](#), peuple intractable à la guerre.
[Didon](#) y exerce le pouvoir ; elle est partie de la ville de Tyr,
fuyant son frère. Longue suite d'injustices et de vicissitudes !
Mais je raconterai les points les plus saillants.son histoire.
Sychée était son époux, le plus riche des Phéniciens,
que, pour son malheur, elle aimait d'un amour profond ;
elle était vierge lorsque son père l'avait unie à lui
sous les auspices d'un premier hymen. Mais, à Tyr,
régnait son frère Pygmalion, le plus scélérat des hommes.
Entre Sychée et lui naquit une haine furieuse. L'impie surprend
devant les autels un Sychée sans défiance et, aveuglé par l'amour de l'or,
l'abat secrètement de son arme, sans égard pour les amours de sa soeur.
Il cacha longtemps son forfait et, à force de simulations,
entretint chez la malheureuse amante l'illusion d'un vain espoir.
Mais, dans son sommeil, elle vit l'image même de son époux,
privé de sépulture et qui levait vers elle un visage étrangement pâle ;
Il parle de l'autel ensanglanté, dénude sa poitrine transpercée par le fer,
et dévoile point par point le crime, resté secret, de sa maison.
Puis il la persuade de fuir au plus vite, de quitter sa patrie.
Pour l'aider dans son voyage, il révèle où sont enfouis en terre
d'anciens trésors, masse ignorée d'or et d'argent.
Émue, Didon préparait sa fuite, cherchait des compagnons.
Autour d'elle se rassemblent ceux qui vouaient au tyran une haine féroce
ou qu'habitait une grande crainte ; des bateaux qui se trouvaient prêts,
sont pris d'assaut et on y entasse l'or ; la mer emporte
les trésors de l'avid Pygmalion ; c'est la femme qui dirige tout.
Les fugitifs parvinrent en ces lieux, où tu vois maintenant
d'immenses remparts et la citadelle naissante de la jeune Carthage,

Remarques importantes :

- *profectus* peut venir de *proficio* ou de *proficiscor* (la quantité du -o- diffère) ;
- *iniuria* est un faux-ami = une injustice ;
- *summa fastigia* : « les points les plus importants, les plus saillants » ;
- *diligo magno amore* : « aimer d'une grande passion » ;
- *ferrum* « le fer » désigne par métonymie (y compris en prose) tout objet fait dans ce métal, et en particulier « une épée » ;
- le dictionnaire indiquait très clairement que *conuenio* ne se construit avec une complétive au sens de « convenir que » ou « s'accorder que » qu'en emploi unipersonnel (*conuenit* + proposition infinitive ou *ut* + subjonctif selon le sens).

Très bon et très long corrigé de Renaud Viard.

70 Prudentissima ciuitas Atheniensium, dum ea rerum potita est, fuisse traditur; eius porro ciuitatis sapientissimum Solonem dicunt fuisse, eum qui leges quibus hodie quoque utuntur scripsserit. Is cum interrogaretur, cur nullum supplicium consituisset in eum qui parentem necasset, respondit se id neminem facturum putasse. Sapienter fecisse dicitur, cum de eo nihil

sanxerit quod antea commissum non erat, ne non tam prohibere quam admonere uidetur. Quanto nostri maiores sapientius! Qui, cum intellegerent nihil esse tam sanctum quod non aliquando uiolaret audacia, supplicium in parricidas singulare excogitauerunt ut, quos natura ipsa retinere in officio non potuisset, in magnitudine poenae a maleficio submouerentur. Insui uoluerunt in culleum uiuos atque ita in flumen deici.

XXVI 71 O singularem sapientiam, iudices! Nonne uidentur hunc hominem ex rerum natura sustulisse et eripuisse, cui repente caelum, solem, aquam terramque ademerint, ut, qui eum necasset unde ipse natus esset, careret iis rebus omnibus ex quibus omnia nata esse dicuntur? Noluerunt feris corpus obicere, ne bestiis quoque quae tantum scelus attigissent immanioribus uteremur; non sic nudos in flumen deicere, ne, cum delati essent in mare, ipsum polluerent quo cetera quae uiolata sunt expiari putantur; denique nihil tam uile neque tam uulgare est cuius partem ullam reliquerint. 72 Etenim quid tam est commune quam spiritus uiuis, terra mortuis, mare fluctuantibus, litus electis?

Traduction proposée par le jury :

La cité d'Athènes, tant qu'elle fut puissante, fut, à ce qu'on rapporte, la plus sage ; en outre, le plus sage de cette cité fut Solon, dit-on, lui qui rédigea les lois dont on se sert encore aujourd'hui. Alors qu'on lui demandait pourquoi il n'avait prévu aucun supplice contre un coupable de parricide, il répondit qu'il avait cru que personne ne commettrait ce crime. Il passe pour avoir agi sagement, quand il ne punit en rien ce qui n'avait pas été commis auparavant, dans la crainte de donner l'impression non pas tant de chercher à empêcher ce crime que de vouloir attirer l'attention dessus. Comme nos ancêtres ont agi bien plus sagement ! En effet, alors qu'ils avaient saisi que rien n'était à ce point sacré que l'audace ne vienne le violer un jour, ils mirent au point un supplice spécial contre/pour les parricides afin que ceux que la nature elle-même ne pouvait maintenir dans le respect de leurs devoirs fussent détournés du crime par l'énormité de la peine. Ils voulurent qu'on les coupe vivants en un sac et qu'on les jette ainsi à la rivière.

Ô extraordinaire sagesse, messieurs les juges ! Ne semblent-ils pas avoir ôté et fait disparaître cet homme du monde, cet homme à qui ils ont enlevé d'un coup le ciel, le soleil, l'eau et la terre ? De sorte que lui qui a tué celui dont il était né lui-même, il est privé de tous ces éléments par lesquels tout est né dit-on. Ils n'ont pas voulu jeter son corps aux bêtes sauvages, afin que nous n'ayons pas affaire à des bêtes aussi plus monstrueuses, pour les avoir mises en contact avec un tel crime ; ils n'ont pas voulu les jeter à la rivière ainsi nus, afin qu'ils n'aillent pas, une fois emportés dans la haute mer, polluer cet élément même par lequel toutes les autres souillures sont, pense-t-on, expiées ; enfin, il n'est rien de si répandu et de si commun dont ils lui aient laissé une part. Et de fait, quoi d'autant commun que l'air pour les vivants, la terre pour les morts, la mer pour ceux qui sont ballottés sur les flots, le rivage pour ceux que les flots ont rejetés ?

Autre traduction (programme de Lyon Lettres classiques 2014-2015) :

[70] *La cité d'Athènes/des Athéniens fut, rapporte la tradition, la plus sage des cités, tant qu'elle eut le pouvoir ; en outre, on dit que Solon, le plus sage de cette cité/de ses concitoyens, fut celui qui a écrit les lois qu'on utilise encore aujourd'hui. Celui-ci, comme on lui demandait pourquoi il n'avait instauré aucun châtiment contre celui qui avait tué son père, répondit qu'il avait pensé que personne ne commettrait ce crime. On dit qu'il a agi avec sagacité, puisque pour le parricide il n'a prévu aucune loi, parce qu'auparavant il n'avait pas été commis, de peur de paraître y engager plutôt que de l'interdire/empêcher. Comme nos ancêtres agirent avec davantage de sagacité ! Car eux, comme ils se rendaient compte qu'il n'y avait rien de si sacré que l'audace ne pût un jour violer, imaginèrent un supplice exceptionnel contre les parricides, afin que ceux que la nature même n'avait pu retenir dans le devoir fussent éloignés/écartés du crime par l'ampleur du châtiment. Ils voulurent que les parricides fussent cousus vivants dans un sac de cuir et jetés ainsi dans le fleuve.*

XXVI [71] *Quelle sagesse sans pareille, juges ! Ne semblent-ils pas avoir enlevé et arraché de la nature entière cet homme à qui soudainement ils ont ôté le ciel, le soleil, l'eau et la terre, de telle sorte que celui qui aurait tué celui dont il avait reçu lui-même la naissance serait privé de tous les éléments dont tout, dit-on, a reçu la naissance ? Ils n'ont pas voulu jeter le corps aux bêtes féroces, de peur que nous fussions en relation avec les bêtes aussi, rendues plus monstrueuses, parce qu'elles auraient touché à un si grand crime ; non, ils n'ont pas voulu ainsi les jeter nus dans le fleuve, de peur que, après avoir été portés à la mer, ils ne souillassent la mer même, grâce à laquelle on pense que tout ce qui a été souillé est purifié ; enfin il n'y a rien de si peu de valeur ni de si commun dont on leur ait laissé la moindre partie. [72] En effet, qu'y a-t-il d'aussi commun que l'air pour les vivants, que la terre pour les morts, que la mer pour les cadavres qui flottent, que le rivage pour ceux qu'elle rejette ?*

Remarques importantes :

- Nous citerons une de ces « perles » qui font moins rire les correcteurs qu'elles ne les afflagent : « le 26 de l'an 76, ô sagesse singulière, que tu rendes ton jugement ! » (XXVI 71 *O singularem sapientiam, iudices !*) ;
- attention au mot *uti* ;
- faut-il préciser que la qualité d'une traduction, son élégance en plus de sa précision, est toujours chose extrêmement appréciée du jury qui n'hésite pas à accorder des points en plus, pour valoriser les copies qui se distinguent ainsi des autres ? ;
- Si l'on oubliait le contexte, la fin de ce texte pouvait être assez lyrique : « n'avons-nous pas en commun une vie spirituelle, une terre où l'on meurt, mer agitée qui nous emporte ? » N'est pas Chateaubriand qui veut, malheureusement...

Discours d'Hannibal à ses troupes avant la première bataille contre l'armée romaine

« *Hic uincendum aut moriendum, milites, est, ubi primum hosti occurristis. Et eadem fortuna, quae necessitatem pugnandi imposuit, praemia uobis ea uictoribus proponit quibus ampliora homines ne ab dis quidem immortalibus optare solent. Si Siciliam tantum ac Sardiniam parentibus nostris ereptas nostra uirtute recipерatur essemus, satis tamen ampla pretia essent ; quicquid Romani tot triumphis partum congestumque possident, id omne uestrum cum ipsis dominis futurum est ; in hanc tam opimam mercedem, agite dum, dis bene iuantibus arma capite. Satis adhuc in uastis Lusitaniae Celtiberiaeque montibus pecora consecando nullum emolumentum tot laborum periculorumque uestrorum uidistis ; tempus est iam opulenta uos ac ditia stipendia facere et magna operae pretia mereri, tantum itineris per tot montes fluminaque et tot armatas gentes emensos. Hic uobis terminum laborum fortuna dedit ; hic dignam mercedememeritis stipendiis dabit. Nec, quam magni nominis bellum est, tam difficilem existimaritis uictoram fore ; saepe et contemptus hostis cruentum certamen edidit et incliti populi regesque perleui momento uicti sunt. Nam dempto hoc uno fulgore nominis Romani, quid est cur illi uobis comparandi sint ? Vt uiginti annorum militiam uestram cum illa uirtute, cum illa fortuna taceam, ab Herculis columnis, ab Oceano terminisque ultimis terrarum per tot ferocissimos Hispaniae et Galliae populos uincentes huc peruenistis ; pugnabis cum exercitu tirone, hac ipsa aestate caeso, uicto, circumsesso a Gallis, ignoto adhuc duci suo ignorantique ducem.* »

Traduction proposée par le jury :

« C'est ici, soldats, qu'il vous faut vaincre ou mourir, ici où vous vous trouvez face à l'ennemi pour la première fois. Et le même sort qui vous a imposé la nécessité de combattre vous propose, en cas de victoire, des récompenses telles que les hommes n'ont pas l'habitude d'en souhaiter de plus grandes, fût-ce de la part des dieux immortels. Même s'il ne s'agissait que de reconquérir par notre courage la Sicile et la Sardaigne arrachées à nos pères, la récompense serait suffisamment belle ; mais c'est tous les biens que les Romains possèdent pour les avoir acquis et amassés après tant de triomphes, c'est tous ces biens qui seront à vous, avec leurs propriétaires eux-mêmes. Pour une si magnifique récompense, allez, prenez les armes avec l'aide bienveillante des dieux. Vous avez assez jusqu'ici poursuivi des troupeaux dans les montagnes désertes de Lusitanie et de Celtibérie sans tirer le moindre profit de tant de fatigues et de dangers que vous avez connus. Il est temps à présent de mener des campagnes enrichissantes et fructueuses et de retirer une large rétribution de votre peine, vous qui avez parcouru tant de chemin à travers tant de montagnes et de fleuves et tant de peuples en armes. C'est ici que le sort a assigné un terme à vos épreuves ; c'est ici qu'il vous donnera une récompense digne des campagnes accomplies. Et n'allez pas croire que la difficulté de la victoire sera à la mesure du grand nom que porte cette guerre : il est souvent arrivé qu'un ennemi dont on faisait peu de cas donne lieu à un combat sanglant, et inversement, que des peuples et des rois illustres soient vaincus d'une chiquenaude. De fait, si l'on enlève seulement cet éclat que possède le nom de Rome, en quoi vous sont-ils comparables ? Sans parler de vos vingt années de campagne menées avec la bravoure, avec le succès que l'on sait, partis des Colonnes d'Hercule, de l'Océan et des confins des terres, à travers tant de peuples si sauvages d'Espagne et de Gaule, vous êtes parvenus jusqu'ici en vainqueurs ; vous allez affronter une armée de jeunes recrues, qui cet été même a été taillée en pièces, vaincue, cernée par les Gaulois, qui n'est pas encore connue de son général et qui ne connaît pas encore son général. »

Remarques importantes :

- *Hosti occurristis* est un parfait que l'on pouvait traduire par un présent résultatif (« vous êtes arrivés au-devant de l'ennemi » = « vous vous trouvez face à lui ») ;
- pour *uobis uictoribus*, on ne pouvait en rester à la traduction littérale « à vous, vainqueurs » : il fallait repérer et rendre la valeur conditionnelle de l'apposition (« à vous, si vous êtes vainqueurs ») ;
- pour *uirtus*, la traduction par « vertu » est (comme du reste dans 80% des cas) à écarter ;
- *quicquid* peut être repris par *omne* dans la principale ;
- *tantum itineris* n'est pas *tot itinera* ;
- *Contemptus hostis* n'était pas « le mépris de l'ennemi » (*contemptus*, nom au nominatif et *hostis*, complément de nom au génitif)), mais « un ennemi méprisé » (*contemptus*, participe parfait apposé et *hostis*, sujet au nominatif) ;
- la Gaule.